

## Atonik : sécuriser et booster le potentiel du lin fibre

Dans un contexte où la régularité d'implantation et la maîtrise du développement sont déterminantes en lin fibre, Atonik s'impose comme un levier technique validé par des gains mesurables. Ce régulateur de croissance, d'origine japonaise, agit en accompagnement des processus physiologiques de la plante, sans perturber son équilibre.

Son mode d'action repose sur l'apport de nitrophénolates, composés analogues à des substances naturellement présentes dans les cellules végétales. Résultat : une stimulation métabolique qui se traduit par des gains concrets. En 2025, deux essais menés dans le Pas-de-Calais et en Seine-Maritime ont démontré :

- +25 % de tonnage de lin teillé par rapport au témoin,
- +3,5 points de richesse en fibre, un critère clé pour la valorisation de la récolte.

Ces effets s'expliquent par une implantation plus régulière, un allongement maîtrisé des tiges et une meilleure structuration du peuplement, éléments clés pour optimiser à la fois le rendement paille et la qualité des fibres. L'intérêt est particulièrement marqué dans les situations à risque : amplitudes thermiques importantes ou stress hydrique précoce.

Homologué comme produit de protection des plantes, Atonik s'intègre parfaitement dans les itinéraires techniques courants. Sa formulation permet une application en mélange en cuve avec d'autres intrants phytosanitaires, sans risque de phytotoxicité. Déjà déployé dans 19 pays sur plus de 30 cultures, ce régulateur confirme son adaptabilité aux divers contextes pédoclimatiques et sa facilité d'intégration dans les systèmes de production existants.

D'un point de vue économique, la solution reste accessible, avec un coût à l'hectare maîtrisé au regard des bénéfices mesurés. Sa simplicité d'utilisation et sa compatibilité avec de nombreux programmes de traitement en font un outil immédiatement mobilisable à l'échelle de l'exploitation.

Dans une culture exigeante comme le lin fibre, où chaque facteur de variabilité peut impacter la qualité finale, Atonik apporte :

- ✓ **Des gains techniques prouvés** : +25 % de tonnage et +3,5 pts de richesse en fibre (essais 2025)
- ✓ **Une tolérance renforcée aux stress** hydrique et thermique, pour sécuriser les rendements
- ✓ **Une validation terrain à grande échelle**, garantissant son efficacité
- ✓ **Une adoption sans contrainte** : compatible, simple et économique

Pour en savoir plus, consultez le site internet [atonik.fr](http://atonik.fr)

Contact en France : Samuel Poidevin, Tél : 07 63 12 15 03, Email : [samuel@greenphy-consulting.com](mailto:samuel@greenphy-consulting.com)

Asahi Chemical Europe s.r.o., Lužná 716/2, 160 00 Praha 6 - Vokovice, République tchèque, Petr Babuška, Email: [petr.babuska@asahichem.eu](mailto:petr.babuska@asahichem.eu)

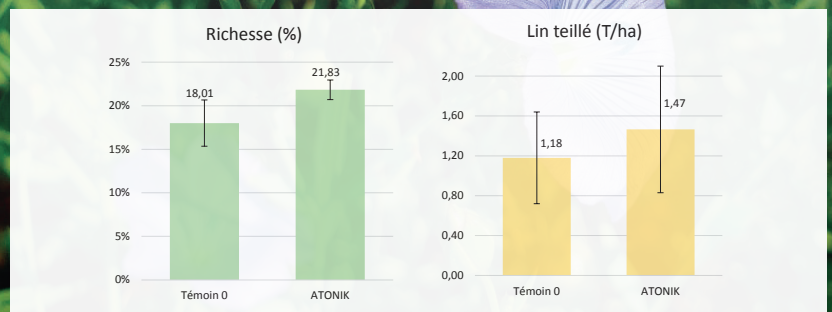


**Agritechnology from Japan**

**Améliore la teneur en fibre longue**

**Renforce la tolérance au stress**

**Fiable et simple d'usage**



Effet d'atonik (0,6l/ha) associé à un fongicide sur le lin (stade 15-20 cm). Synthèse de deux essais 2025 dans le Pas de Calais et la Seine Maritime.

Atonik appliqué en complément d'un traitement fongicide améliore significativement la qualité et le rendement du lin fibre. Augmentation de la richesse spécifique en fibres de +3,5 points par rapport au témoin (fongicide seul). Augmentation du tonnage de lin teillé de +25 % vs témoin, reflétant une augmentation majeure du rendement utilisable.

ATONIK – AMM n°221062 - 5-nitroguaiacolate de sodium 1 g/L ; ortho-nitrophénolate de sodium 2 g/L ; para-nitrophénolate de sodium 3 g/L – Marque déposée, autorisation de mise sur le marché et fabrication : Asahi Chemical Europe s.r.o. **P102** : Tenir hors de portée des enfants. **P270** : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. **P261** : Éviter de respirer les aérosols. **P271** : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. **P301+312** : EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. **SP1** : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. **SPe3** : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage, pour les cultures attractives, selon les conditions fixées par l'arrêté du 20 novembre 2021 pour les usages caractérisés par « emploi possible ».

**EUH401** : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES ADJUVANTS AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**